

CH_VB 6264 2007-2359 vom 17. August 2007

Bundesverwaltung, 2007-08-17, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_6264_2007-2359_

FR: CH_VB 6264 2007-2359 du 17 août 2007

IT: CH_VB 6264 2007-2359 del 17 agosto 2007

Volltext

6264 2007-2359 Ouverture d'une procédure d'examen concernant la concentration Norddeutsche Affinerie AG/Cumerio NV/SA (Art. 32 et 33 de la loi fédérale sur les cartels et autres restrictions à la concurrence, LCart) Le 17 août 2007, la Commission de la concurrence a reçu notification d'un projet de concentration par lequel Norddeutsche Affinerie AG, ayant son siège à Hambourg (ci-après: NA), prévoit d'acquérir le contrôle de l'ensemble de l'entreprise Cumerio NV/SA, ayant son siège à Bruxelles (ci-après: Cumerio) par offre publique d'achat. NA est une entreprise active dans l'industrie du cuivre principalement en Europe de l'ouest. NA produit notamment des fils et câbles en cuivre, des formes en cuivre (plateaux et billettes de cuivre), ainsi que, par l'intermédiaire des entreprises dépendantes d'elle, des bobines de feuilles de cuivre et des produits demi-finis en cuivre. Cumerio est une entreprise active dans l'industrie du cuivre en Europe avec une société filiale en Suisse (Swiss Advanced Material SA, Yverdon-les-Bains). Les principales activités de Cumerio sont la production de cathodes de cuivre, ainsi que de barres et de formes en cuivre. L'examen portera sur les marchés de la distribution sur lesquels les entreprises, souhaitant réaliser cette concentration, entretiennent des relations d'affaire avec les acheteurs (marché aval). La Commission de la concurrence invite les tiers intéressés à lui présenter leurs observations éventuelles sur le projet de concentration. Ces observations devront parvenir par écrit à la Commission au plus tard dans un délai de dix jours à compter de la date de la présente publication. Elles peuvent être transmises au secrétariat par fax (031 322 20 53) ou par courrier postal, avec la mention du projet de concentration cité en titre, à l'adresse suivante: Secrétariat de la Commission de la concurrence Monbijoustrasse 43 3003 Bern Selon l'art. 43 LCart, seules les entreprises participant à la concentration ont qualité de parties. 2 octobre 2007 Secrétariat de la Commission de la concurrence

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Ouverture d'une procédure d'examen concernant la concentration Norddeutsche Affinerie AG/Cumerio NV/SA In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2007 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 40 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 02.10.2007 Date Data Seite 6264-6264 Page Pagina Ref. No 10 140 955 Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.